

Propositions CNAM	Propositions de CI	Avenant 7 proposition 10 septembre 2019
Application du zonage	Aucune sur l'activité IPAL	VALIDEE PAR LA CNAM
Patientèle estimée / an	360 patients en moyenne (soit entre 300 et 420)	385 patients de patientèle sur 35h/semaine
Temps Patient / an	4h30 Hors activités transversales	4h00 y compris activités transversales
Forfait/an/patient hors majoration	247.50 € brut HSD Hors activités transversales	156.9 € brut HSD y compris activités transversales
Temps estimé forfait 1 fois/an	1h30 pour 82.5 € brut HSD Hors activités transversales	1h30 pour 58.8 € brut HSD
Temps estimé forfait de suivi (3 fois/an)	1h00 pour 55 € brut HSD Hors activités transversales	50 minutes pour 32.70€ brut HSD
Majoration à la complexité	Majoration (3 comorbidités ou +, handicap moteur sévère, déficience mentale, cognitive ou neurologique sévère)	REJETEE
Majoration à l'âge : > 80 ans ou < 7 ans	OUI Forfait de suivi identique au forfait initial	OUI à minima 3.90 € brut HSD en plus du forfait habituel
Majoration pour activités transversales	OUI pour 33% de l'activité IPAL soit 12h/semaine sur 44 semaines = 528h/an En paiement unique forfaitaire de 25 000 € brut/an	NON Elles sont incluses dans le forfait et non valorisées en elle-même
Actes d'Accompagnement Téléconsultation	Idem IDEL avenant 6	VALIDEE PAR LA CNAM
Réalisation d'une téléconsultation	Application du tarif forfaitaire et des majorations associées	VALIDEE PAR LA CNAM en dehors du 1 ^{er} RDV
IFD et IK	Identiques à celles des sages-femmes	REJETEE Identiques à celles des IDEL
Forfait structure pour exercice coordonné	Majoration de 800 € brut	Majoration de 400€ brut ou 1120 € brut si installation en zones sous denses médicales ?
Forfait d'aide au démarrage	OUI pour tous les IPAL quelque soit le lieu ou le statut d'exercice sans conditions	REJETEE Que pour IPAL exclusif Avec prime récupérable 1ere année 17 000 si 50 patients/ 2 ^e année 10 000 si 150 patients ou arrêt au prorata des primes si 300 patients suivis
Observatoire	Point d'étape à 2 ans avec possibilité de revalorisation	VALIDEE PAR LA CNAM

